

Communiqué de presse commun d'aeesuisse, de constructionsuisse, d'EIT.swiss, d'Enveloppe des Bâtiments Suisse, de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, de swisscleantech, de la Banque cantonale de Thurgovie et du WWF Suisse



Une étude montre que chaque franc investi déploie des effets multiples

Une nouvelle étude montre que les rénovations énergétiques rendues possibles grâce aux programmes d'encouragement sont rentables. Chaque franc investi dans l'encouragement rapporte plus d'un franc à l'économie. Cette étude apporte donc un complément important aux discussions actuelles sur les coupes prévues dans le budget du programme Bâtiments.

- La nouvelle étude d'EBP examine les effets économiques du programme Bâtiments.
- Le résultat est sans appel: le programme Bâtiments augmente la valeur ajoutée brute, les recettes fiscales et l'emploi tout en réduisant les coûts environnementaux.
- Théoriquement, chaque franc investi dans les mesures d'encouragement produit des retombées économiques pour un total de 7.40 francs.
- Même avec un effet d'aubaine élevé, de 50%, par exemple, chaque franc investi génère une valeur ajoutée brute de 0.80 franc, des recettes fiscales de 0.10 franc et des économies de coûts environnementaux de 2.80 francs.
- L'étude complète ainsi les bases d'une analyse coûts-bénéfices complète du programme Bâtiments.

«L'étude montre que chaque franc investi sous forme d'encouragement ne fait pas seulement avancer la transition énergétique, mais produit aussi une plus-value économique évidente. Cette dernière est un fait, même dans l'hypothèse, peu probable, d'un effet d'aubaine important. »

Stefan Batzli, directeur d'aeesuisse

«Les résultats confirment ce que nous observons depuis des années dans la pratique. Le programme Bâtiments est un levier puissant pour la valeur ajoutée et l'emploi au niveau local.»

Cristina Schaffner, directrice de constructionsuisse

«Le programme Bâtiments est plus qu'un simple instrument efficace de la politique climatique suisse. Il montre, de manière exemplaire, que des investissements judicieux dans les encouragements permettent de réduire considérablement les coûts liés aux dommages climatiques.»

Patrick Hofstetter, expert en matière de climat et d'énergie au WWF Suisse

Aspect économique du programme Bâtiments

Depuis 2010, le programme Bâtiments de la Confédération et des cantons encourage les rénovations énergétiques dans le but de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment et d'accroître l'efficacité énergétique. L'étude analyse l'instrument d'encouragement sous l'angle de ses répercussions économiques.

Effets économiques substantiels

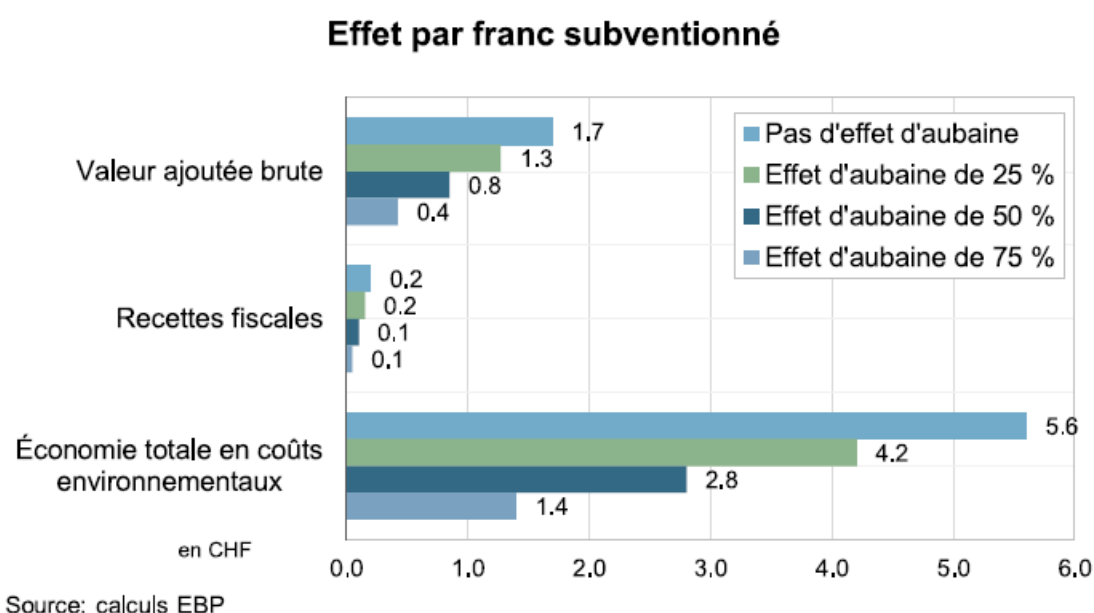
Les résultats montrent que le programme Bâtiments renforce la valeur ajoutée, crée des emplois, réduit les coûts environnementaux, génère des recettes fiscales et ralentit l'augmentation de la consommation d'électricité hivernale.

Au total, les mesures encouragées pour l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments et le remplacement du chauffage ont généré une valeur ajoutée brute annuelle de 535 millions de francs. Sur cette somme, 250 millions de francs sont revenus au secteur du bâtiment. Dans le même temps, plus de 3700 équivalents plein temps (EPT) ont été créés, en majeure partie dans le secteur de la construction également. Des coûts environnementaux d'environ 1,8 milliard de francs ont été évités grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules fines. Les économies réalisées grâce au remplacement des systèmes de chauffage, qui représentent 1,2 milliard de francs suisses, ont un impact significatif.

A cela s'ajoute le fait que le programme Bâtiments génère environ 64 millions de francs de recettes fiscales supplémentaires. Dans ce contexte, le montant de 33 millions de francs de l'impôt sur le revenu mérite d'être souligné.

Le remplacement des chauffages à mazout et à gaz accroît la consommation d'électricité en hiver. La présente étude montre que cette augmentation peut être réduite de moitié grâce aux subventions accordées dans le domaine de l'enveloppe des bâtiments.

Si l'on compare cet effet aux dépenses engagées au cours de la même période, on obtient le tableau suivant: chaque franc investi dans l'encouragement produit 1.70 franc de valeur ajoutée brute et 0.20 franc de recettes fiscales, tout en permettant d'éviter 5.60 francs de coûts environnementaux. La figure 1 présente un aperçu détaillé de l'influence des différents effets d'aubaine.



(Figure 1) Effet par franc investi (axe x), indiqué séparément pour les dimensions analysées (axe y), déduction faite des différents effets d'aubaine (à savoir 0%, 25%, 50% et 75%).

Les réductions dans le programme Bâtiments sont un frein économique

Dans le cadre du programme d'allégement budgétaire 2027, le Conseil fédéral prévoit de supprimer les fonds alloués au programme Bâtiments (soit 389 millions de francs par an). L'étude constitue, à cet égard, une base importante pour peser soigneusement les coûts et les bénéfices du programme.

Les résultats suggèrent que les réductions prévues freineraient l'économie nationale, feraient disparaître des emplois, produiraient des coûts environnementaux élevés et entraîneraient des pertes fiscales.

A propos de l'étude

L'étude a été réalisée par EBP sur mandat d'EIT.swiss, d'Enveloppe des Edifices Suisse, de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, de Raiffeisen Suisse, de la Banque cantonale de Thurgovie et du WWF Suisse.

Etude complète en allemand et résumé en français disponibles: [«Nutzen eines Förderfrankens – volkswirtschaftliche Effekte des Gebäudeprogramms»](#)

Contacts:

Simon Banholzer, Senior Advisor politique nationale, aeesuisse, simon.banholzer@aeesuisse.ch, 076 420 90 05

Cristina Schaffner, directrice de constructionsuisse, cschaffner@bauenschweiz.ch, 079 423 45 16

Michael Rupp, responsable politique, EIT.swiss, michael.rupp@eit.swiss, 044 444 17 06

Silvia Gemperle, responsable de la stratégie énergétique Enveloppe des Edifices Suisse, silvia.gemperle@gh-schweiz.ch, 071 552 59 19

Olivier Brenner, Secrétaire général adjoint, Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, olivier.brenner@endk.ch, 031 320 30 27

Michael Mandl, codirecteur, swisscleantech, michael.mandl@swisscleantech.ch, 079 709 14 41

Remo Thoma, spécialiste de l'immobilier durable, Banque cantonale de Thurgovie, remo.thoma@tkb.ch, 071 626 65 32

Pierrette Rey, porte-parole, WWF Suisse, pierrette.rey@wwf.ch, 021 966 73 75

Effets d'aubaine

Les effets d'aubaine indiquent la part des mesures subventionnées qui auraient aussi été réalisées sans encouragement. Un effet d'aubaine de 50% signifie que la moitié des rénovations auraient aussi été réalisées sans le soutien financier du programme Bâtiments.

Pour tenir compte, de manière adéquate, des conséquences des effets d'aubaine sur les résultats, les effets économiques ont, dans un premier temps, été calculés sans effets d'aubaine puis présentés en tenant compte d'un effet d'aubaine fictif de 25%, 50% et 75%.

Méthodologie et base de données

L'étude repose sur un modèle d'impact économique complet, qui tient compte des effets directs et indirects tout au long de la chaîne de valeur. Ses auteurs ont analysé les investissements dans l'enveloppe des bâtiments et le remplacement des chauffages, ainsi que leurs effets sur la valeur ajoutée brute, l'emploi et les recettes fiscales. En outre, les coûts environnementaux évités grâce à la réduction des émissions de CO₂ et de particules fines ont été monétisés et intégrés dans l'analyse globale.

Les données du programme Bâtiments des années 2021 à 2023 ont été évaluées pour le calcul des effets économiques. Elles ont été complétées par des données provenant de sources externes, dont l'indice des prix de construction de l'Office fédéral de la statistique, les données des coûts du CECB ainsi que les coûts des dommages des émissions de CO₂ et de particules fines. L'étude tient compte des investissements directs et des frais d'entretien sur toute la durée de vie des mesures et les compare aux scénarios de référence correspondants.